

Perspective

REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Volume 18 / Printemps 2008

SPÉCIAL PME

L'ossature de l'économie québécoise est-elle en train de rompre ?

Quand la démographie et la « main invisible » travaillent de concert...



Desjardins
Études économiques



MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS



Desjardins
Études économiques

Vice-présidence Études économiques, MCD
Tél. : 418 835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450
Télécopieur : 418 835-3705
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com
Internet : www.desjardins.com/economie

Première vice-présidence exécutive
Direction financière
du Mouvement des caisses Desjardins

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles **M** et **G** pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

MISE EN GARDE : Les opinions ou prévisions figurant dans ce document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas les opinions de toute autre personne ou la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Cette publication est fondée sur l'information disponible en date du **4 avril 2008**.

COLLABORATEURS PRINCIPAUX

François Dupuis

Vice-président et économiste en chef
514 281-2336
francois.dupuis@desjardins.com

Yves St-Maurice

Directeur et économiste en chef adjoint
514 281-7009
yves.st-maurice@desjardins.com

Joëlle Noreau

Économiste principale
Responsable du document
418 835-8444, poste 3764
joelle.noreau@desjardins.com

Hélène Bégin

Économiste senior
418 835-8444, poste 2850
helene.begin@desjardins.com

Benoit P. Durocher

Économiste senior
514 281-2307
benoit.durocher@desjardins.com

Chantal Routhier

Économiste
418 835-8444, poste 3683
chantal.routhier@desjardins.com

AUTRES COLLABORATEURS

Micheline Piché

Révision journalistique
VP Communications et Affaires publiques

Danielle Proulx

Commis spécialisée à l'édition

Ginette Blouin et Édith Laferrière

Relecture

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL	3
<i>PME : méfions-nous des mirages</i>	
LE POINT SUR LE QUÉBEC	4
<i>Le Québec vulnérable à la baisse de régime de l'économie américaine</i>	
LE POINT SUR L'ONTARIO	6
<i>L'Ontario est la plus touchée par les difficultés aux États-Unis</i>	
DOSSIER : LES PME	7
<i>L'ossature de l'économie québécoise est-elle en train de rompre ?</i>	
DOSSIER : PME – ENJEUX	13
<i>Quand la démographie et la « main invisible » travaillent de concert...</i>	
VITRINE INTERPROVINCIALE	19
<i>Où se situe le royaume de la PME au Canada ?</i>	
TABLEAUX DE PRÉVISIONS	21
<i>Principaux indicateurs économiques – Canada/Ontario/Québec/Régions/Principaux indicateurs financiers</i>	

ÉDITORIAL

PME : méfions-nous des mirages

Au Québec, 70 % des entreprises comptent entre 1 et 4 employés et 99 % des entreprises ont moins de 200 employés. On ne peut nier que les PME sont un des piliers de notre économie. Avec le vieillissement de la population, on voit apparaître de plus en plus de préoccupations pour la relève des entrepreneurs. Certains vont jusqu'à prévoir la fermeture de 30 % des PME d'ici 2009. On constate en parallèle que le nombre d'entreprises et de PME a plafonné de 2000 à 2007. Le Québec est-il en train de perdre pied ?

Les raisons du plafonnement et de la diminution du nombre d'entreprises depuis le début de la décennie sont multiples : la démographie, les fusions et les acquisitions, l'arrivée des « mammoths » du commerce ainsi que le resserrement des conditions économiques sont au nombre des explications. Cependant, le battage médiatique qui entoure la question de la relève des entrepreneurs laisse entendre que le Québec s'en va à vau-l'eau et sombrera prochainement dans la dèche, faute de trouver des personnes compétentes et désireuses de prendre le relais de ceux qui prendront leur retraite dans les cinq ou dix prochaines années. Il faudrait accorder moins de crédit à ceux qui prédisent l'apocalypse...

L'analyse des données économiques permet de voir que les pertes d'entreprises n'ont pas fait chuter le nombre d'emplois. Au contraire, le nombre de travailleurs a affiché une croissance continue au cours des dernières années. Dans les faits, on constate que les entrepreneurs vieillissent et que la main-d'œuvre en fait tout autant. Les travailleurs, qu'ils soient patrons ou employés, prolongent leur passage sur le marché du travail depuis la fin des années 1990. Ce phénomène est généralisé à l'échelle canadienne et l'Alberta devance toutes les autres provinces à cet effet. L'allongement de la vie au travail permet de temporiser la vision catastrophiste de ceux qui anticipent la fermeture de 40 à 50 % des entreprises québécoises d'ici 10 ans. Cependant, il ne faut pas nier qu'il faut préparer la relève, dans un contexte où celle-ci aura le choix d'aller occuper un des nombreux postes laissés vacants par les baby-boomers qui seront partis à la retraite.

Au-delà de la question de la relève des entrepreneurs dans les sociétés existantes, on constate que le taux de création d'entreprises est à la baisse à la grandeur du Canada. L'apparition de nouvelles PME est en quelque sorte un antidote à la sclérose et une « assurance combativité » qui permettront de lutter contre les compétiteurs étrangers. Il faut donc encourager les initiatives en ce sens. En parallèle, il faut moderniser les capacités de production des entreprises en place, soutenir l'innovation ainsi que la recherche et le développement. Il faut travailler à accroître la productivité par la formation de la main-d'œuvre et l'investissement. Les gouvernements peuvent agir en renouvelant les infrastructures publiques, en éliminant la taxe sur le capital dans tous les secteurs, en encourageant la formation de la main-d'œuvre en entreprises et en favorisant davantage les échanges entre les gens d'affaires et la relève.

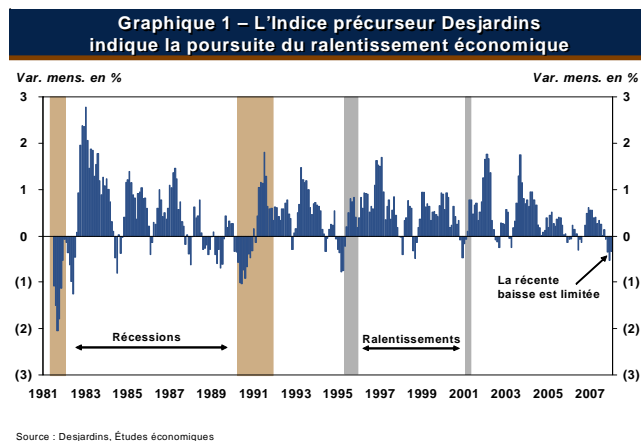
Le scénario de l'effondrement de l'économie est un mirage. La perspective de difficultés à venir faute de préparation, elle, est bien réelle. Les outils ne manquent pas : les autorités gouvernementales et le secteur privé, dont les institutions financières, sont à pied d'œuvre. Ne nous méprenons pas, il y a déjà une diminution du nombre d'entreprises au Québec. Ce mouvement est enclenché et il devrait se poursuivre au cours des prochaines années compte tenu des tendances démographiques en place. L'ossature de l'économie québécoise est-elle en train de rompre ? Il serait plus juste de dire qu'elle évolue.

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

LE POINT SUR LE QUÉBEC

Le Québec vulnérable à la baisse de régime de l'économie américaine

L'Indice précurseur Desjardins (IPD), qui permet de déceler les tendances de l'économie québécoise de trois à six mois à l'avance, a fléchi pour un quatrième mois consécutif en janvier (-0,3 %). La tendance baissière est maintenant bien en selle et confirme que le ralentissement s'intensifiera au premier semestre de 2008. Étant donné les perspectives économiques défavorables en Amérique du Nord, l'année s'annonce plus difficile pour l'économie du Québec, notamment pour le commerce extérieur. Nos prévisions ont, par conséquent, été revues à la baisse. La progression du PIB réel se limitera à 1,2 % cette année et à 1,9 % l'an prochain. Ces projections mitigées s'accompagnent de risques de récession accrus pour le Québec. Depuis l'automne dernier, les probabilités pour 2008 sont passées de 25 % à 40 %. La province devrait cependant être épargnée cette fois-ci puisque la récente baisse de l'IPD est limitée et, surtout, loin d'une chute semblable à celle qui a précédé les deux dernières récessions.



POURQUOI LE QUÉBEC ÉCHAPPERAIT-IL À LA RÉCESSION ?

Même si une récession guette les États-Unis, l'économie du Québec dispose de plusieurs atouts qui permettront d'en amoindrir les répercussions. Le commerce extérieur, déjà en mauvaise posture, subira bien entendu les contrecoups de la baisse de régime de l'économie américaine. La demande intérieure devrait toutefois demeurer robuste en raison de l'importance des allègements fiscaux accordés aux particuliers et des investissements massifs en infrastructure publique. Les baisses d'impôt de 950 millions de dollars du gouvernement Charest ainsi que la réduction fédérale de 900 millions

de dollars accordée aux ménages québécois donneront un bon coup de pouce aux consommateurs. Pour une deuxième année consécutive, la réduction de la TPS (équivalant à 1,3 milliard de dollars au Québec) stimulera les dépenses des ménages. Du côté des entreprises, les mesures du Budget 2008-2009 pour soutenir l'investissement augmenteront légèrement la progression du PIB réel. Finalement, le Plan québécois des infrastructures, qui prévoit des investissements de 30 milliards de dollars d'ici 2012, dont 7,6 milliards en 2008, se reflétera aussi positivement sur la croissance économique cette année.

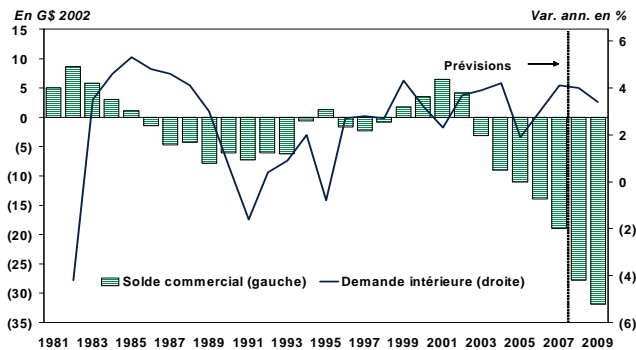
Graphique 2 – Les gouvernements contribueront à la croissance économique du Québec en 2008

D'importantes baisses de taxes et d'impôt stimuleront la croissance économique :	Contribution à la croissance économique (en pourcentage)
• baisses d'impôt du Québec de 950 M\$ aux ménages	0,3 %
• baisse de 1 point de la TPS (équivalant à 1,3 G\$ au Québec)	0,4 %
• baisses d'impôt fédéral de 900 M\$ aux ménages québécois	0,3 %
• Plan québécois des infrastructures publiques (30 milliards de dollars sur cinq ans)	0,2 %
• Mesures du Budget 2008-2009 pour soutenir l'investissement des entreprises	0,1 %
• TOTAL	+1,3 % en 2008

Source : Ministère des Finances du Québec

D'après les calculs du ministère des Finances du Québec, ces différentes mesures rehausseront à elles seules la progression du PIB réel de 1,3 % en 2008. Il s'agit d'une contribution importante à la croissance économique qui est nettement supérieure à celle associée au règlement de l'équité salariale en 2007 (+0,25 %). Bien que le Québec ne soit pas complètement à l'abri d'une récession, l'apport au plan de l'aide gouvernementale en 2008 devrait permettre de l'éviter. Le Québec devrait même approcher la moyenne nationale aux termes de la croissance économique, comme ce fut le cas l'an dernier. La progression du PIB réel a, en effet, atteint 2,4 % en 2007, comparativement à 2,7 % au Canada. Cette année, le Québec talonnera le pays de plus près avec une croissance de 1,2 % et de 1,3 % respectivement.

Graphique 3 – Le déficit commercial continuera de freiner l'économie, mais la demande intérieure demeurera robuste



Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

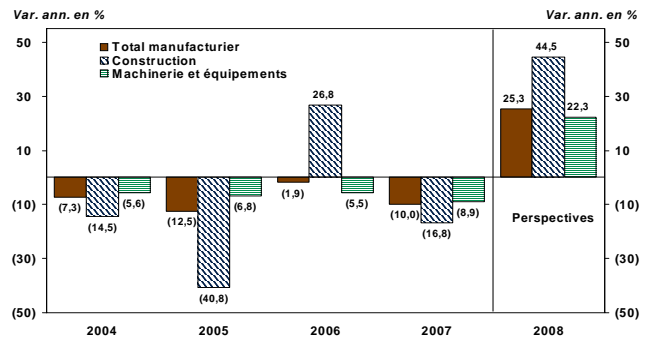
PLUS FORTE BAISSSE DES EXPORTATIONS VERS LES ÉTATS-UNIS EN VINGT ANS

La vitalité de la demande intérieure sera au premier plan en 2008, car elle permettra d'amortir le choc associé à la détérioration brutale du commerce extérieur. Le déficit commercial, qui excède déjà les vingt milliards de dollars, en termes réels, s'approchera graduellement du cap des trente milliards de dollars au fil de 2008. Cette dégradation pèsera lourd sur la croissance économique puisqu'elle retranchera environ 2,5 points de pourcentage à la progression du PIB réel cette année. Le recul des exportations s'accroîtra puisque le contexte s'annonce encore plus difficile pour les entreprises. L'économie américaine est au bord de la récession, voire probablement déjà en recul, tandis que les effets de l'appréciation du dollar canadien autour de la parité ainsi que l'intensification de la concurrence internationale devraient encore se faire sentir. La valeur des exportations du Québec vers les États-Unis a fléchi de 8,1 % en 2007, soit la plus forte diminution depuis une vingtaine d'années. Le recul des exportations vers le marché américain sera plus prononcé cette année, soit entre 10 % et 15 %. Comme les risques de récession sont élevés au sud de la frontière, une dégradation plus importante que prévu du commerce extérieur est possible.

PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT À LA HAUSSE

Selon l'Enquête annuelle de Statistique Canada, les intentions d'investissement au Québec sont favorables en 2008. La contribution du secteur public domine avec des gains attendus de 16,7 %, soit la plus forte croissance au pays. Le programme du gouvernement du Québec visant à remettre en état les infrastructures permet à la province de se distinguer. Les perspectives sont aussi positives pour le secteur privé puisque les investissements devraient s'accroître de 3,9 % cette année.

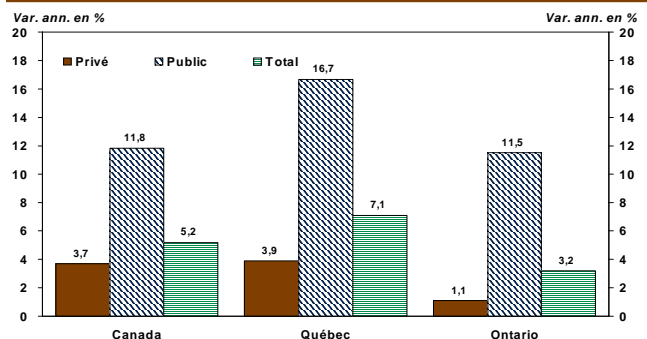
Graphique 4 – Enfin un redressement des investissements dans le secteur manufacturier en 2008



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Par ailleurs, le rebondissement attendu dans le secteur manufacturier (+25,3 %) mérite d'être souligné. Celui-ci s'appuie essentiellement sur des projets d'envergure dans les secteurs pétrolier et de la transformation de l'aluminium. La hausse prévue cette année n'est pas généralisée à tous les secteurs puisqu'elle s'appuie sur quelques chantiers majeurs. En dépit de l'ascension du dollar canadien au cours des dernières années, les fabricants n'ont pas rehaussé leurs investissements en machinerie et équipements. Dans ce contexte, le redressement prévu pour 2008 constitue un pas dans la bonne direction bien qu'il soit insuffisant pour combler le retard accumulé depuis plusieurs années. Ceci dit, espérons que les intentions d'investir davantage afin de moderniser les installations se concrétiseront en 2008.

Graphique 5 – Le Plan québécois des infrastructures stimulera les investissements au Québec en 2008



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

LE POINT SUR L'ONTARIO

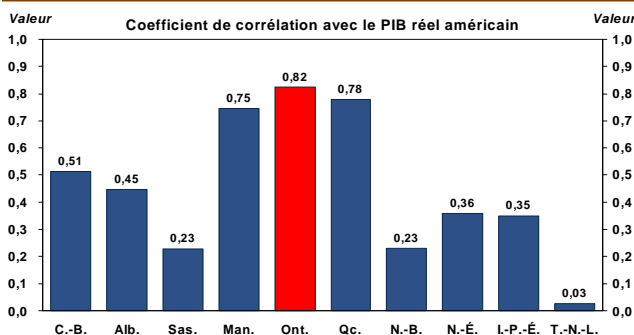
L'Ontario est la plus touchée par les difficultés aux États-Unis

La croissance trimestrielle du PIB réel ontarien a été, généralement, inférieure à celle de l'ensemble du Canada au cours des dernières années. Cet écart s'explique par la structure industrielle de la province, qui dépend davantage du secteur manufacturier et du commerce avec les États-Unis. À titre d'exemple, les exportations internationales de biens et de services représentaient près de 40 % de l'ensemble de production nominale de l'Ontario en 2006. Cette proportion n'était que d'environ 34 % pour les neuf autres provinces canadiennes durant la même période.

Ce lien étroit de l'économie ontarienne avec ses exportations est particulièrement problématique dans le contexte actuel. Déjà aux prises depuis quelques années avec les effets néfastes liés à la vive appréciation du huard et à la restructuration de l'industrie automobile nord-américaine, les difficultés du commerce extérieur ontarien ne peuvent que s'intensifier en réaction à la baisse marquée de la demande américaine prévue au cours des prochains trimestres. Par conséquent, l'Ontario est la province canadienne la plus touchée par la dégradation des conditions économiques au sud de la frontière.

À l'image du reste du Canada, l'Ontario pourra toutefois compter sur une demande intérieure vigoureuse pour contrebalancer, du moins en partie, l'impact de la détérioration de son commerce extérieur. Le taux de chômage se maintient à un niveau relativement bas, de sorte que les salaires augmentent à un rythme rapide. La progression des dépenses de consommation devrait donc conserver son rythme de croisière. Du côté des dépenses gouvernementales, le plan annoncé en décembre dernier prévoit l'injection de 3 G\$ au cours des trois prochaines années, ce qui devrait permettre de maintenir une

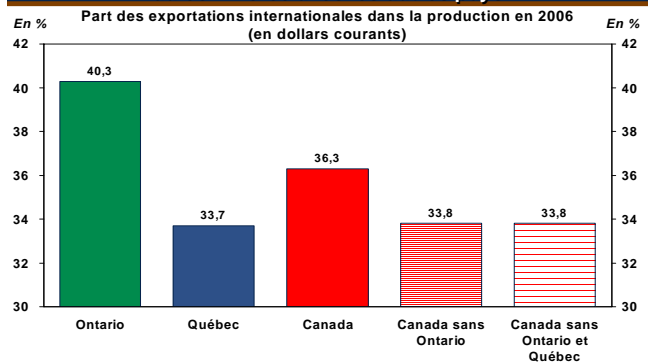
Graphique 6 – L'Ontario est la plus dépendante du cycle économique américain



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les prévisions détaillées se trouvent à la page 21.

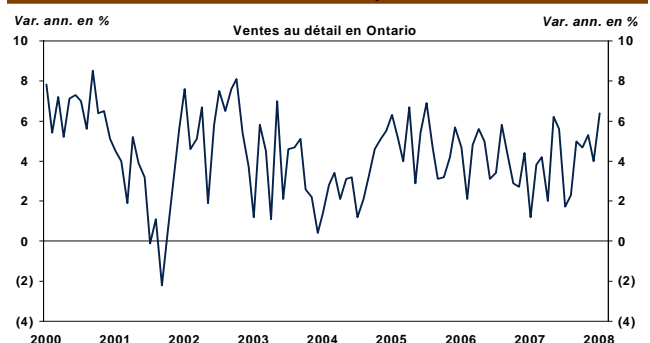
Graphique 7 – L'Ontario est particulièrement sensible au commerce avec les autres pays



Sources : Institut de la Statistique du Québec, Ministère des Finances de l'Ontario, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

croissance relativement rapide de cette composante en 2008 et en 2009. Ce plan gouvernemental est cependant nettement moins ciblé que celui élaboré par le gouvernement du Québec. On y retrouve plusieurs mesures comportant des sommes de moindre importance, ce qui porte à croire que son incidence sur l'économie réelle sera plus diffuse qu'au sein de la belle province.

Graphique 8 – La croissance des dépenses de consommation demeure relativement rapide en Ontario



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

L'importante exposition de l'économie ontarienne au commerce extérieur assombrit les perspectives de croissance pour la province. Notre scénario économique prévoit que le PIB réel canadien pourrait se retrouver légèrement en territoire négatif au premier trimestre de 2008. Le pronostic pour l'Ontario est, par la force des choses, encore plus pessimiste. En fait, les conséquences des difficultés économiques au pays de l'oncle Sam pourraient plonger l'économie ontarienne en légère récession, avec deux reculs consécutifs du PIB réel en première moitié de 2008.

Benoit P. Durocher
Économiste senior

DOSSIER : LES PME

L'ossature de l'économie québécoise est-elle en train de rompre ?

Lorsque l'on considère que 99 % des entreprises québécoises comptent moins de 200 employés, on serait tenté de croire que les PME forment, en quelque sorte, l'ossature de l'économie du Québec. Quand les inquiétudes autour du vieillissement de la population font craindre des problèmes de relève à la tête de ces mêmes entreprises, plusieurs se demandent si l'économie québécoise n'est pas en train de perdre ses assises. Comment s'y retrouver ? Quels points de repère peut-on se donner pour amorcer la réflexion ? Voilà quelques questions auxquelles Perspective a tenté de donner une réponse.

PME : AUTANT DE DÉFINITIONS QUE D'ORGANISMES

Qu'est-ce qu'une petite entreprise ? La définition varie en fonction d'un grand nombre de paramètres. On détermine la taille parfois en fonction du nombre d'employés, parfois, selon la valeur des éléments d'actifs et, dans certains cas, selon la valeur des ventes à l'exportation. Bon nombre des définitions sont élaborées selon les critères des organismes qui gèrent des programmes d'aide ou qui accordent des prêts.

Généralement, les entreprises qui comptent entre 1 et 4 employés sont appelées « microentreprises ». Chez Industrie Canada, les petites entreprises ont entre 5 et 99 employés, celles qui ont de 100 à 499 employés sont de taille moyenne et celles qui comptent 500 employés et plus sont définitivement dans la classe « grande entreprise ». Au ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE), on utilise une autre nomenclature. Outre les microentreprises, les entreprises de petite taille comptent entre 5 et 19 employés. Celles de taille moyenne ont entre 20 et 199 employés. La grande entreprise compte des effectifs évalués entre 200 et 499. Celles qui ont plus de 500 employés sont qualifiées de très grandes entreprises. Pour des fins de comparaison, la définition du MDEIE sera retenue.

COMBIEN Y A-T-IL D'ENTREPRISES AU QUÉBEC ?

Selon le Registre des entreprises de Statistique Canada¹, le Québec comptait 467 740 entreprises en juin 2007. De ce nombre, on doit faire un partage entre les entreprises « em-

ployeurs » (qui comptent des employés) et les « indéterminés² ». Il y avait donc 220 708 entreprises « employeurs ».

Le tableau 1 donne un aperçu du nombre d'entreprises au 30 juin 2007. Ainsi, en ne retenant que les entreprises qui comptent des employés, on constate que presque 70 % d'entre elles en comptent moins de cinq. Plus de 80 % ont moins de dix employés. En regardant plus loin, plus de 90 % ont une taille inférieure à 20 employés. En ajoutant la tranche des 20 à 49 employés, la proportion s'établit à plus de 96 %. C'est ainsi que 98,5 % des entreprises québécoises comptent moins de 100 employés. Cette proportion ne varie pas beaucoup dans le temps. Le tableau 1 permet de comparer l'importance relative dans chaque groupe de juin 2000 à juin 2007. Ainsi, la composition a changé surtout pour les entreprises de 10 à 19 employés et pour celles de 20 à 49 employés, qui ont perdu tant en nombre, qu'en importance relative par rapport aux autres groupes depuis le début de la décennie.

L'IMPORTANCE RELATIVE DES PME DANS LE PIB QUÉBÉCOIS

On sait déjà que les PME, qui représentent 99 % des entreprises, sont responsables de 40 % des exportations québécoises et comptent pour le tiers des dépenses en recherche et développement au Québec. Cependant, il est difficile d'estimer leur part dans le total de l'économie. À cet effet, les avis divergent, ni Statistique Canada, ni l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) n'ont produit de données sur ce sujet.

Tableau 1
Nombre d'entreprises au Québec

Nombre d'employés	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	Total PME	200-499	500+	Total Gr. Ent.	TOTAL
2000	150 278	34 826	22 328	15 600	5 125	1 911	230 068	870	612	1 482	231 550
2001	152 655	33 023	20 382	14 023	5 148	2 277	227 518	1 057	664	1 721	229 239
2002	150 149	33 215	20 301	13 900	5 129	2 219	224 913	1 003	657	1 660	226 573
2003	146 807	35 281	20 808	14 318	5 002	2 226	224 442	1 020	643	1 663	226 105
2004	144 614	34 031	19 715	13 913	4 756	2 168	219 197	997	650	1 647	220 844
2005	144 919	33 554	20 312	14 254	4 884	2 210	220 133	1 011	648	1 659	221 792
2006	149 565	32 256	19 400	12 956	4 491	1 991	220 659	926	628	1 554	222 213
2007	153 558	29 643	18 043	11 905	4 151	1 907	219 207	863	638	1 501	220 708

Note : Toutes les données sont en date de juin de chaque année.

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises et Desjardins, Études économiques

Par contre, quelques organismes ont fait des tentatives. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) dans un document intitulé « *La relève dans l'entreprise* », publié en mai 2004, estimait que la contribution des PME se chiffrait aux environs de 40 à 45 % du PIB au Canada. De son côté, le Service statistique de la Colombie-Britannique a élaboré une méthode de calcul qui permet d'estimer la part des petites entreprises (moins de 50 employés ou exploitées par un travailleur indépendant sans employé rémunéré). L'exercice a été réalisé pour l'ensemble des provinces pour la période 1993 à 2005. Il révèle qu'en moyenne, au Québec, la part des petites entreprises est de seulement 25 % du PIB total pour les 13 années considérées. En Ontario, cette moyenne s'établit à 22 %, en deçà de la moyenne canadienne à 24 %.

Ces calculs permettent de donner un aperçu, à défaut de nous donner un chiffre exact, du poids relatif des PME dans l'économie. Ils sont des indices qui remettent en cause l'idée reçue que l'économie québécoise repose essentiellement sur les PME.

LE TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES : QUOI DE NEUF ?

Au début des années 1990, le MDEIE s'est intéressé à la naissance et à la disparition des entreprises. C'est ainsi qu'une enquête sur le taux de survie des entreprises québécoises a été publiée dans les années 1990. Une seconde a été menée en 2007 et les résultats sont éloquentes.

Le taux de création d'entreprises est corrélé à la démographie. Autour des années 1980, alors que la croissance de la population était plus rapide que dans les années 1990, on a observé que le taux de création d'entreprises était de 20 %. C'est donc dire que dans les années 1980, une entreprise sur cinq était une entreprise n'ayant pas un an d'existence. Ce taux est passé à 12 % dans la décennie 1990.

Par ailleurs, on a également constaté que le taux de disparition des entreprises était fortement corrélé avec le taux de création. Comme moins d'entreprises ont été créées annuellement durant la décennie 1990, elles ont été moins nombreuses à fermer.

Dans l'étude réalisée en 2007, on a observé que les microentreprises (1 à 4 employés) ont le taux de survie le plus bas et que ce taux est comparable entre les deux décennies étudiées. À ce chapitre, le Québec se classe dans la moyenne canadienne. Cependant, pour les entreprises de cinq employés et plus, les taux de survie ont diminué significativement entre les deux études. Le passage de la première à la deuxième année semble préoccupant. C'est le groupe des nouvelles entreprises de 20 employés et plus qui éprouve le plus de difficultés et qui requerrait un appui plus fort des autorités publiques d'autant plus que le taux de survie des entreprises québécoises de cette catégorie est inférieur à la moyenne canadienne.

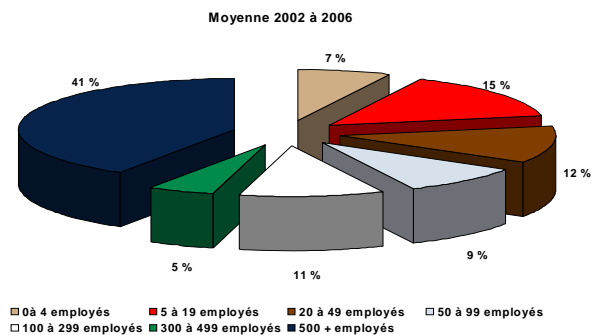
LES PME SONT-ELLES LES CHAMPIONNES DE LA CRÉATION D'EMPLOIS ?

Il n'y a pas d'adéquation parfaite entre les données du Registre des entreprises et celles de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada. Cependant, cette dernière nous donne un aperçu de la répartition des salariés (et non de l'emploi total) selon la taille de l'entreprise.

Le graphique 9 illustre la répartition des salariés par taille d'entreprises pour la période 2000 à 2006 (moyenne). Bien que les microentreprises comptent pour près de 70 % des entreprises québécoises, elles n'engagent qu'environ 7 % des salariés. On note également que 43 % des salariés sont à l'embauche d'entreprises qui comptent moins de 100 employés. Pour sa part, le MDEIE estime que la proportion des PME (199 employés et moins) est d'environ 54 %. Les entreprises de plus de 500 employés, qui ne représentent que 0,3 % des entreprises québécoises, font travailler plus de 40 % des salariés. Bref, les PME comptent un peu plus de 50 % des salariés québécois.

Le Québec a connu une hausse du nombre de ses salariés au cours des dernières années. On peut se demander à qui il faut attribuer le mérite de la création d'emplois. La question peut être examinée de différentes façons.

Graphique 9 – Le tiers des emplois salariés se retrouvent dans des entreprises de moins de 50 employés



Sources : Statistique Canada, EERH et Desjardins, Études économiques

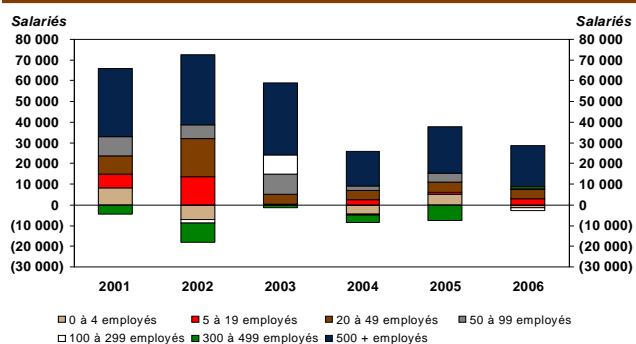
D'abord, on peut tenter de mesurer la différence entre le nombre de salariés en 2000 et en 2006 (voir tableau 2). C'est un peu comme si on comparait deux photos pour y mesurer le passage du temps. On constate alors un gain net (les créations moins les pertes) d'environ 247 000 emplois salariés. Presque toutes les catégories d'entreprises ont généré de l'emploi. On constate que c'est celle des 500 employés et plus qui a la part du lion (160 000). Le plus grand nombre de nouveaux salariés se retrouve dans ce groupe. Le deuxième plus grand générateur d'emplois salariés est la classe des 20 à 49 salariés, suivie des 50 à 99 salariés. Si on fait le total des entreprises de 1 à 99

employés, on cumule plus de 100 000 salariés. Bref, la petite entreprise a son mot à dire dans la création d'emplois, mais la championne demeure la très grande entreprise lorsqu'on considère la création nette d'emplois. Fait à noter, les entreprises de 300 à 499 employés ont perdu des salariés durant cette période.

Une autre façon de regarder la création d'emplois salariés durant cette période est de mesurer les gains pour chaque année et de voir où se mesurent les ajouts et les pertes. Le graphique 10 illustre bien la dynamique au cours des dernières années. À prime abord, on constate que toutes les catégories d'entreprises ne comptent pas de nouvelles recrues à chaque année. Par ailleurs, la catégorie des meneurs demeure la très grande entreprise, et ce, d'une année à l'autre.

Il existe une troisième méthode d'évaluation qu'on ne peut passer sous silence et qui est plus dynamique : elle mesure les gains bruts et les pertes brutes d'emplois. Si la comparaison entre deux années (2000 et 2006) donne l'impression de comparer deux photos, la méthode « dynamique » permet de retracer le fil des événements, à l'image d'un film. Le MDEIE a évalué la création et la perte de travailleurs en fonction de la naissance, de la croissance, du déclin et de la fermeture des entreprises. La dernière analyse remonte à la période 1996-1997 à 2000-2001³. Elle révèle que durant ces années, les PME (nouvelles et en croissance) ont été responsables de la création de 72,6 % des nouveaux emplois salariés au Québec. Cependant, les PME (en déclin et celles qui ont fermé leurs portes) ont aussi été responsables de 67,7 % des pertes d'emplois salariés.

Graphique 10 – Création d'emplois salariés, par année, selon la taille de l'entreprise et selon l'EERH



Sources : Statistique Canada, EERH et Desjardins, Études économiques

Peu importe la méthode de calcul, on constate que les PME jouent un rôle important dans la création d'emplois. Cependant, le mythe de la PME « seule créatrice d'emplois au Québec » ne tient pas la route.

Tableau 2 – Total des nouveaux salariés entre 2000 et 2006

Taille d'entreprises selon le nombre d'employés	Gains entre 2000 et 2006
0 à 4	1 010
5 à 19	26 824
20 à 49	45 356
50 à 99	32 295
100 à 299	6 212
300 à 499	(25 229)
500 et plus	160 494
Total nouveaux salariés entre 2000 et 2006	246 962

Sources : Statistique Canada, EERH et Desjardins, Études économiques

LE PROFIL DES ENTREPRENEURS QUÉBÉCOIS

L'« homo entrepreneur » est difficile à cerner puisqu'il n'est pas facile d'obtenir des données récentes sur les entrepreneurs. L'Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, réalisée en 2004 par Statistique Canada, donne un aperçu. Ainsi, les entrepreneurs québécois sont majoritairement des hommes (71 %), cependant les femmes représentent 19 % et le 11 % résiduel est composé de partenariats mixtes. Les moins de 30 ans comptent pour moins de 3 % des entrepreneurs.

Les données tirées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada peuvent renseigner davantage ; ce sont celles qui ont trait aux entrepreneurs qui ont des employés rémunérés.

Le tableau 3 donne un aperçu de la répartition des entrepreneurs selon le groupe d'âge. On constate ainsi que plus de 85 % des entrepreneurs ont 35 ans ou plus ; ce pourcentage a peu changé au cours de la période 2002 à 2007. On note également que la catégorie des 35 à 54 ans a tendance à diminuer depuis 2002 et qu'en contrepartie, le groupe des 55 ans et plus prend de l'importance. Ces derniers représentaient environ 20 % des entrepreneurs québécois en 2002, alors qu'en 2007, ce chiffre était en hausse et s'approchait de 27 %. La démographie laisse son empreinte là aussi.

Le vieillissement de la population et des entrepreneurs a suscité de nombreux questionnements et beaucoup d'inquiétude depuis le début des années 2000. Nombreux sont ceux qui se sont demandés si les économies canadienne et québécoise couraient directement à la catastrophe. Plusieurs organismes de renom ont sondé les reins et les cœurs des entrepreneurs quant à leurs intentions : leurs plans de retraite étaient-ils bien arrêtés ? La relève a-t-elle été identifiée ? Bref, on s'est questionné sur la pérennité des entreprises et sur la bonne santé de l'économie.

DES CHIFFRES DISCUTABLES SUR LA VULNÉRABILITÉ DES PME

Au cours des dernières années, de nombreuses statistiques ont circulé quant à la vulnérabilité des PME face au vieillissement de la population. Ces chiffres, dont la plupart apparaissent dans le tableau 4, ont été répétés tant et plus, qu'ils ont acquis un caractère indiscutable. Cependant, il est légitime de s'interroger.

Parmi les chiffres les plus souvent cités, il y a ceux publiés par Deloitte et Touche en 1999. On y rapportait que 75 % des propriétaires d'entreprises familiales prévoyaient partir à la retraite d'ici 15 ans, soit d'ici 2014 ou 2015. En 2003, les résultats d'une enquête américaine menée par le Mass Mutual/Raymond Family Business Institute ont fait beaucoup de bruit. On y annonçait que 40 % des propriétaires d'entreprises (familiales) s'attendaient à ce que leur entreprise change de main au cours des cinq prochaines années. L'enquête ayant été conduite en 2002, l'horizon était 2007 ou 2008. Parmi ceux qui voulaient prendre leur retraite, 42 % n'avaient pas choisi leur successeur. Pour ajouter au caractère dramatique de ces constats, on y mentionnait que 30 % des entreprises familiales ne survivaient pas à la deuxième génération et que seulement 30 % des entreprises étaient toujours là à la troisième génération. De tels constats, appliqués à une économie comme la nôtre, constituée à 99 % de PME et dont la grande majorité sont familiales, en ont fait frémir plus d'un.

À première vue, les données sur le nombre d'entreprises permettent de constater qu'il n'y a pas eu d'hécatombe au Québec entre 2002 et 2007. Le nombre total d'entreprises est passé de 226 573 en juin 2002 à 220 708 en juin 2007 (-2,6 %). Le nombre de PME est passé de 224 913 à 219 207 durant la même période, soit une baisse de seulement 2,5 %. Il y a toujours un risque à prendre les données d'enquêtes au pied de la lettre. Les intentions de retraite ne sont qu'une partie de l'équation. L'analyse de l'évolution des PME permet de constater qu'on assiste en simultané à des pertes d'entreprises et à la création de nouvelles. C'est ce que révèlent, notamment, les études sur les taux de survie des entreprises. Par ailleurs, il est vrai que la perte d'un patrimoine bâti au fil du temps et au prix d'un lourd labeur dépasse la comptabilisation de

statistiques. Il faut aussi mettre en perspective que la diminution du nombre d'entreprises peut également être le fruit d'une fusion et d'une acquisition, auquel cas, on ne peut parler de disparition. Les fusions ne sont pas l'apanage exclusif des grandes entreprises.

LE QUÉBEC FRAPPE UN MUR...

Le vieillissement de la population ramène inévitablement la question de la pérennité des entreprises et de la relève des entrepreneurs. « Le Québec frappera un mur », voilà une phrase que l'on a entendue à quelques reprises. Avons-nous réellement frappé ce mur ?

Selon les chiffres de l'Enquête de Mass Mutual/Raymond Family Business Institute, 40 % des entreprises devaient changer de main entre 2002 et 2007. Si l'on calcule que 40 % des PME présentes en 2002 (donc 89 965 des 224 913 PME québécoises) étaient concernées, c'est près de 90 000 entités qui étaient sur la sellette. Parmi elles, on affirmait que 42 % n'avaient pas désigné de successeur. On s'exposait donc à une perte de 37 785 entreprises (42 % de 89 965). Dans les faits, durant cette période, la perte nette (solde entre les naissances et les disparitions d'entreprises) est de seulement 5 708 pertes. C'est 6,6 fois moins que ce que le laissait supposer les résultats du sondage américain qui ont été largement diffusés sur toutes les tribunes.

Par ailleurs, si on applique les données de Mass Mutual/Raymond Family Business Institute uniquement à la catégorie des entrepreneurs qui avaient 55 ans et plus en 2002, on obtient un résultat encore plus modeste. Ainsi, le Québec comptait 34 700 entrepreneurs de 55 ans et plus en 2002. Dans la mesure où 40 % d'entre eux songeaient à remettre les rennes de l'entreprise à d'autres personnes au cours des cinq prochaines années, on obtient un potentiel de 13 880 entités qui seraient transférées (40 % de 34 700) si l'on suppose qu'il y a une entreprise par entrepreneur. Lorsque l'on applique le taux de 42 %, soit la proportion de ceux qui n'ont pas préparé de relève, on estime alors à 5 830 entrepreneurs qui, dans le pire des cas, n'ont pas réussi à « passer le flambeau ». Ce chiffre est beaucoup plus près des 5 708 pertes réelles d'entreprises encaissées de 2002 à 2007.

Tableau 3
Nombre de travailleurs indépendants avec employés au Québec

Rép. en %	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
15 ans et plus	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
15-34 ans	18,7	17,4	15,2	16,6	15,7	13,9	14,7	14,5	13,0	13,2	13,7
35-44 ans	32,4	33,7	34,6	32,1	31,7	34,3	28,9	29,3	27,6	29,1	29,0
45-54 ans	30,8	30,2	31,0	31,5	32,6	31,4	32,3	31,3	35,2	33,3	30,4
55-64 ans	14,3	14,0	16,1	16,5	16,6	16,2	18,2	20,2	19,3	20,1	20,6
65 ans et plus	3,7	4,7	3,2	3,3	3,4	4,2	5,8	4,7	5,0	4,4	6,3

Note : La somme des pourcentages n'égale pas toujours 100 en raison de l'arrondissement.
Sources : Statistique Canada, EPA, requête spéciale et Desjardins, Études économiques

Toutefois, il faut émettre des réserves quant à l'interprétation de ces données. Soulignons que ces pertes ne peuvent être attribuées à 100 % au manque de préparation de la relève. Elle sont survenues dans un contexte de hausse faramineuse du dollar canadien : le huard était en moyenne autour de 0,64 \$ US en 2002, alors qu'il s'établissait à 0,93 \$ US en 2007, une augmentation de plus de 45 %. Durant la même période, les prix du pétrole sont passés de 26 \$ US à 72 \$ US/le baril en moyenne, annuellement. Parmi les doléances des entreprises ces années-là, on note la hausse des primes d'assurances et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. C'est sans compter l'avivement de la concurrence internationale. Ce sont là tous des éléments de nature à fragiliser la position concurrentielle des PME québécoises.

Une autre simulation peut être réalisée avec les données de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Selon un sondage réalisé en 2004, 31 % des entrepreneurs québécois prévoyaient se retirer au cours des cinq années à venir, ce qui représentait entre 65 000 et 70 000 entrepreneurs de 2004 à 2009 (soit cinq ans). Le MDEIE a réalisé un exercice fort intéressant visant à tester ces hypothèses. D'entrée de jeu, il a établi quelques mises en garde :

- l'âge des répondants au sondage était plus élevé que celui des propriétaires d'entreprises canadiennes;
- il existe toujours un écart entre les intentions et les réalisations;

- en 2004, le pourcentage d'entrepreneurs âgés de 55 ans et plus était plus près de 20-25 % que de 31 %.

Le MDEIE⁴ a fait l'hypothèse que les propriétaires de PME actuels adopteront le même comportement par rapport à la retraite qu'au cours des 10 à 15 dernières années. Il a appliqué ces taux de départ à la population récente des propriétaires de PME. Les conclusions sont les suivantes : « environ 30 000 propriétaires de PME prendront leur retraite d'ici cinq ans et plus de 60 000 d'ici 10 ans ». Le portrait est beaucoup moins critique.

Avons-nous réellement « frappé un mur », selon l'expression consacrée ? Les entrepreneurs qui n'ont pu trouver de successeurs ont effectivement été déçus, cependant, collectivement, les pertes n'ont pas provoqué l'effondrement de l'économie québécoise. Il s'est tout de même créé 246 962 emplois salariés⁵ de 2000 à 2006 au Québec.

VERS UNE DEUXIÈME VAGUE ?

Peut-on appréhender une catastrophe lorsque le groupe d'entrepreneurs de 45 à 54 ans, qui comptait environ 56 500 personnes en 2007, voudra prendre une retraite bien méritée dans 5 à 10 ans pour les plus âgés et dans 10 à 20 ans pour les plus jeunes de ce groupe ? Il est légitime d'être préoccupé. Toutes ces entreprises sont-elles vouées à la disparition ? Certes, non, surtout que la préoccupation pour la relève est de plus en plus médiatisée et que les institutions financières, les

Tableau 4 – Les principales statistiques entourant le départ à la retraite des propriétaires de PME - Qui dit vrai ?

Source	Principaux constats	Plan de relève	Autres éléments
1999 Deloitte, Touche	75 % des propriétaires des entreprises familiales prévoyaient partir à la retraite d'ici 15 ans (horizon 2014)	2/3 de ceux qui veulent prendre leur retraite n'ont pas de plan de relève établi	1/3 des entreprises familiales estimaient que l'entreprise devait rester dans la famille
2003 Mass Mutual / Raymond Family Business Institute (États-Unis)	40 % des propriétaires d'entreprises (familiales) s'attendaient à ce que leur entreprise change de main au cours des 5 prochaines années	42 % de ceux qui veulent prendre leur retraite n'ont pas choisi leur successeur	Plus de 30 % des entreprises familiales ne survivent pas à la 2 ^e génération et seulement 30 % survivent à la 3 ^e génération
2004 FCEI - Sondage auprès des membres (Canada)	41 % des propriétaires de PME au Canada indiquent qu'ils ont l'intention de se retirer de leur entreprise d'ici 5 ans (horizon 2009) 31 % des propriétaires de PME au Québec sont de cet avis 71 % des propriétaires de PME au Canada indiquent qu'ils ont l'intention de se retirer de leur entreprise d'ici 10 ans (horizon 2014)	1/3 des entreprises ont un plan de relève : la majorité de ces plans sont informels	La principale raison du départ est la prise de la retraite (raison évoquée à 82 %)

Sources : Mass Mutual/Raymond Family Business Institute, Survey of American Business Owners, 2003, FCEI, 2004 et Desjardins, Études économiques

gouvernements, les spécialistes des questions fiscales, juridiques et humaines sont de plus en plus outillés. Par ailleurs, si l'économie québécoise n'a pas subi une cassure au cours des dernières années, c'est que d'autres phénomènes ont joué, outre la démographie.

Depuis la fin des années 1990, on observe un relèvement significatif des taux d'activité et d'emploi chez les 55 ans et plus, tant au Québec qu'au Canada. Depuis cette période, le taux d'emploi a presque atteint le niveau de 1976 tandis que le taux d'activité l'a rejoint. Le taux d'emploi atteignait désormais 27,5 % en 2007 chez les 55 ans et plus alors que le taux d'activité se chiffrait à 29,3 % la même année.

Chez les 55 à 59 ans, on observe une hausse des deux taux à compter de 1999. Le taux d'emploi est passé de 48,5 % en 1998 à 62,7 % en 2007. Pour les 60 à 64 ans, le taux d'emploi a atteint un seuil au milieu des années 1990 (autour de 23 %) pour ensuite s'accroître et rejoindre le niveau de 1976 à 35 %. Pour les 65 à 69 ans, le taux a décliné jusqu'en 2000 à moins de 6 % pour rebondir jusqu'à 13,6 % en 2007, le niveau qui prévalait au milieu des années 1970. La tendance à la hausse du taux d'emploi est aussi perceptible chez les plus de 70 ans, il est passé d'un creux de 2 % au début des années 2000 à 3,5 % en 2007.

Les spécialistes estiment qu'il faut près de 10 ans pour préparer la relève. En agissant maintenant, on évite les lendemains qui déchantent. Par ailleurs, le ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation se préoccupe de la question et en a même fait un axe d'intervention dans sa planification stratégique 2005-2008. Il porte le nom de « Renouveau de la base entrepreneuriale ». À cet effet, de nombreux outils ont été développés et sont facilement accessibles via Internet. Par ailleurs, Investissement Québec gère le programme Relève PME. Il permet à d'éventuels acquéreurs de financer jusqu'à 50 % du coût d'acquisition d'une position majoritaire dans l'entreprise convoitée. Cette aide prend la forme de garanties de prêts ou de prêts directs.

Entre-temps, tous les spécialistes qui gravitent autour des entreprises ont en quelque sorte l'odieuse de jouer la « mouche du coche » et de rappeler aux entrepreneurs qu'ils doivent planifier la relève. La nécessité d'agir est d'autant plus forte qu'on peut de moins en moins compter sur la naissance de nouvelles entreprises pour prendre le relais. Il faut rappeler que le taux de création d'entreprises a diminué de façon importante depuis les années 1980. Actuellement, les cohortes de jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont moins nombreuses que celles qui les ont précédées.

Oui, on peut s'attendre à une réduction du nombre d'entreprises au Québec au cours des prochaines années. L'ossature de l'économie québécoise n'est pas en train de rompre ; elle évolue. Ceci ne signifie pas nécessairement une chute dramatique de l'emploi, comme on veut le laisser croire. L'effet de la démographie sera déterminant; on ne peut le nier. Cependant, il faut éviter d'entériner les scénarios catastrophes et, encore plus, de les appliquer à l'emporte-pièce. On sait, par ailleurs, que le passage de la première à la deuxième année d'existence pour les entreprises de 20 employés et plus est critique. On constate également que la diminution du nombre d'entreprises, lorsqu'elle s'accompagne d'une augmentation de l'emploi, mène graduellement vers des entreprises de plus grande taille. Ces dernières sont plus fortes pour affronter la concurrence. Du travail devra être fait de ce côté également. Bien d'autres facteurs devront être pris en compte : on note les modifications aux règles commerciales internationales, la valeur de notre devise, la santé de l'économie nord-américaine, le prix des matières premières, etc. C'est ce à quoi s'attardera le deuxième dossier de Perspective.

Joëlle Noreau
Économiste principale

avec la collaboration de **Chantal Routhier**
Économiste

¹ Les entreprises maintenues « sur le Registre des entreprises doivent satisfaire au moins un des critères suivants : soit qu'elles disposent d'une main-d'œuvre pour laquelle des retenues sur la paie sont remises à l'Agence du revenu du Canada » (ARC, anciennement Revenu Canada) ; « soit qu'elles réalisent un minimum de 30 000 \$ de chiffre d'affaires ; ou encore elles sont constituées en société en vertu d'une loi fédérale ou provinciale et elles ont rempli un formulaire fédéral de déclaration de revenus des sociétés au cours des trois dernières années ». Statistique Canada, La Refonte du Registre des entreprises de Statistique Canada, 2005.

² La catégorie « établissements indéterminés » comprend les établissements appartenant à des entreprises constituées ou non en sociétés, qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues salariales auprès de l'Agence du revenu du Canada. Leur effectif peut être composé de travailleurs contractuels, des propriétaires ou de membres de leur famille.

³ MDEIE, « Quelle est la contribution des PME à la création d'emplois ? », Juin 2006. Document disponible sur demande.

⁴ MDEIE, « Combien de dirigeants de PME prendront leur retraite d'ici cinq ou dix ans ? », Octobre 2006. Document disponible sur demande.

⁵ Selon l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées (EERH) de Statistique Canada.

DOSSIER : PME – ENJEUX

Quand la démographie et la « main invisible » travaillent de concert...

Le nombre d'entreprises québécoises recensées dans le Registre des entreprises a diminué depuis le début de la décennie 2000. Le vieillissement de la population, les mouvements de fusions et d'acquisitions, l'appréciation rapide du dollar canadien et l'ascension de la Chine comme partenaire commercial sérieux ont tour à tour ébranlé les assises des entreprises et des PME québécoises. Que reste-t-il une fois que les pertes et les gains sont comptabilisés ? Quels sont les secteurs touchés ? Les régions ressources ont-elles perdu davantage que les autres ? Peut-on d'ores et déjà présager de ce qui nous attend ?

LA MICROENTREPRISE DOMINE LARGEMENT DANS SIX GRANDS SECTEURS

Au Québec, en 2007, 99 % des entreprises comptaient moins de 200 employés selon le Registre des entreprises. C'est donc dire que l'ossature de l'économie repose sur les PME. Les microentreprises sont celles qui embauchent entre un et quatre employés et elles comptent pour 70 % de toutes les entreprises québécoises. Fait à noter, cette proportion était de 65 % en 2000. On a observé qu'entre 2000 et 2007, le nombre d'entreprises a diminué, et ce, dans toutes les catégories d'entreprises (tableau 1 dans l'article précédent) à l'exception des microentreprises.

On compte six grands secteurs économiques dont l'importance relative des microentreprises est supérieure à la moyenne québécoise (70 %). En tête de peloton, se classent les entreprises agricoles, forestières, de chasse et de pêche, avec une proportion de 90 % (tableau 5). En deuxième position, les entreprises de transport et d'entreposage comptent presque 79 % de microentreprises, ex aequo avec les services professionnels, scientifiques et techniques et les autres services (services personnels, de réparation, etc.). Viennent ensuite la construction (75 %) et les services immobiliers et de location à 73 %.

À contrario, les secteurs qui comptent les pourcentages de microentreprises les plus bas sont les administrations publiques (47,2 %), les services publics (49,3 %) et l'extraction minière, de pétrole et de gaz (50,8 %).

LE COMMERCE DE DÉTAIL, CHAMPION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

C'est sans surprise que l'on constate que le commerce de détail se classe au premier rang par le nombre total de PME (entre 1 et 199 employés), avec plus de 26 000 recensées en 2007 (tableau 6). Il est suivi par la construction (presque 26 000) et les « autres services » (22 425). Les services professionnels, scientifiques et techniques (21 563) arrivent au quatrième rang, suivis de l'hébergement (17 472) en cinquième position. Ces cinq secteurs comptent à eux seuls plus de 50 % de toutes les PME québécoises.

QUAND ON TIRE AVANTAGE DE LA CONJONCTURE

Sept secteurs, sur une vingtaine que compte l'économie québécoise, ont accru leur nombre de PME entre 2000 et 2007. Le tableau 6 dévoile les secteurs qui ont grossi leurs rangs et ceux dont le nombre a diminué. Il s'agit d'un bilan : il ne permet pas de révéler les tentatives de création d'entreprises durant cette période.

La frénésie dans le secteur de l'habitation ne s'est pas traduite uniquement dans les mises en chantier et par une activité intense dans la revente. Les PME en construction ont grossi leurs rangs de 1 578 nouvelles entités, soit une augmentation de 6,5 %. Le sommet de la construction domiciliaire ayant été atteint en 2004, on devrait noter une réduction du nombre de PME au cours des prochaines années. La frénésie des dépenses dans le secteur de la rénovation atténuera la vitesse à laquelle ce recul se produira. Par ailleurs, il faut noter que le secteur des services immobiliers et de location a aussi profité de l'effervescence du marché de l'habitation : les gains sont de 97 PME, soit une augmentation de 1,3 %. Le marché de la revente demeure très dynamique encore en 2008 au Québec et il pourrait s'écouler quelques années avant qu'une diminution sensible soit comptabilisée.

Tableau 5 – Importance relative des microentreprises québécoises*

Secteurs	En %	
	En 2000	En 2007
Agri., fores., pêche et chasse	86,4	90,0
Transport et entreposage	77,8	78,7
Serv. prof., scient. et tech.	74,6	78,7
Autres services	74,4	78,6
Construction	68,0	75,0
Services immob. et location	70,6	72,8
Serv. adm., soutien et gest. déchets	67,4	68,7
Soins de santé et assis. soc.	65,9	69,1
Arts, spect. et loisirs	65,1	63,7
Gestion des soc. et d'entreprises	63,8	67,7
Industrie de l'information	61,5	68,9
Moyenne de tous les secteurs	64,9	69,6

* Entreprises de 1 à 4 employés et dont le pourcentage excède 60 % de toutes les entreprises de leur secteur

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2007 et Desjardins, Études économiques

Cette activité a généré une demande pour les services professionnels, scientifiques et techniques (+731 PME), qui affiche une hausse de 3,5 %. Cette catégorie qui regroupe les services d'architectes, d'avocats, de notaires, de comptables ou de publicitaires a profité de la vigueur du marché résidentiel. Outre l'impulsion donnée par l'activité domiciliaire, les efforts en recherche et développement déployés dans les centres de recherche (optique, télécommunication, pharmaceutique, nutraceutique, biotechnologie, etc) ont également permis de créer de nouvelles entreprises. À ces éléments, s'ajoutent la multiplication des applications liées à l'informatique et le développement de l'industrie du jeu vidéo. Ce secteur est voué à l'expansion et fait miroiter des possibilités de développement au cours des prochaines années.

On observe une augmentation des services administratifs, de soutien et de gestion des déchets qui comptent 456 PME de plus qu'au début des années 2000, soit un gain de 4,5 %. Cette grande catégorie regroupe des services aussi divers que le placement d'employés, les centres d'appels, les agences de voyages, les services d'enquête et de sécurité, les services d'aménagement paysager, la collecte et la récupération des déchets, pour ne nommer que ceux-là. L'excellent tonus du marché du travail a probablement moussé la demande pour les agences de placement ou l'embauche de personnel suppléant. La préoccupation croissante pour la sécurité a probablement profité aux services de systèmes de sécurité et de garde. L'augmentation rapide des mises en chantier a bénéficié aux services d'aménagement paysager. Durant la même période, on a noté une augmentation de 284 PME dans les arts, spectacles et loisirs, soit une appréciation de 6,6 %.

Le vieillissement de la population est un élément de poids dans la dynamique économique québécoise. On estime à 215 le nombre de PME de soins de santé et d'assistance sociale qui se sont ajoutées durant la période 2000-2007, soit une augmentation de 1,3 %. On aurait pu s'attendre à davantage, mais ce chiffre ne rend pas compte des tentatives infructueuses réalisées entre 2000 et 2007. Néanmoins, ce secteur pourrait prendre de l'expansion au cours des prochaines années compte tenu des intentions gouvernementales maintes fois affirmées de privilégier le maintien à domicile des personnes âgées.

QUAND LES CONDITIONS DU MARCHÉ CHANGENT EN NOTRE DÉFAVEUR...

Si d'un côté, on peut noter un accroissement du nombre d'entreprises, de l'autre, il faut déplorer des pertes. Le déploiement des « mammoths » du commerce au Québec (par ex. : Wal-Mart, Home Depot, Léon, Bureau en Gros, Rona-Réno, Archambault, Renaud-Bray, etc.) et la multiplication des « Power Centers », le long des grands boulevards urbains, ont chambardé le monde du commerce de détail. Entre 2000 et 2007, le bilan entre les pertes et les créations de PME est négatif. On dénombre près de 3 200 commerces entre 1 et 199

employés en moins, malgré l'apparition d'une pléthore de nouveaux magasins de tout acabit. Ceci représente une proportion de 10,8 % des PME de détail existantes en 2000.

L'appréciation du dollar canadien, la montée des prix de l'énergie, l'avivement de la concurrence et le resserrement des règles commerciales, pour ne nommer que ces facteurs, ont sérieusement ébranlé le secteur manufacturier qui a perdu 2 630 PME (au total 2 641 entreprises) de 2000 à 2007. En fait, cette perte nette de 15,5 % des PME du secteur manufacturier illustre à quel point la saignée a été importante : c'est pratiquement une entreprise sur six.

Les secteurs du textile et du vêtement n'ont pas eu besoin d'être confrontés à des problèmes de vieillissement de l'entrepreneuriat ou de manque de relève pour qu'un nombre effarant de PME soient obligées de fermer leurs portes (230 PME disparues dans le textile et plus de 900 PME dans le vêtement entre 2000 et 2007).

Les scieries n'ont pas eu à se pencher sur la question du remplacement de l'état-major vieillissant. Le déclin du marché, les luttes commerciales et l'opprobre public sur l'état de la forêt ont agi plus rapidement que la démographie. À toutes ces embûches s'ajoute l'avivement de la concurrence qui grignote les parts de marché des entreprises québécoises sur le territoire québécois et sur les marchés d'exportation. La consultation du tableau 7 permet d'apprécier les gains de la Chine chez l'oncle Sam, et ce, au détriment des entreprises québécoises. Ces « pertes de compétitivité » ont nui considérablement.

Tableau 6 – Bilan des créations et des pertes d'entreprises au Québec

Secteurs	2000	2007	Variation
Commerce de détail	29 855	26 637	(3 218)
Construction	24 285	25 863	1 578
Autres services	24 318	22 425	(1 893)
Serv. prof. scient. et techn.	20 832	21 563	731
Hébergement et restau.	18 609	17 472	(1 137)
Fabrication	16 943	14 313	(2 630)
Soins de santé et ass. soc.	16 202	16 417	215
Agri., fores., pêche et chasse	14 449	13 011	(1 438)
Commerce de gros	14 101	12 784	(1 317)
Transport et entrep.	12 518	12 031	(487)
Serv. adm., sout., gest. déch.	10 091	10 547	456
Serv. immobiliers	7 758	7 855	97
Finances et assurances	6 121	5 286	(835)
Arts, spect. et loisirs	4 320	4 604	284
Industrie de l'information	2 973	2 731	(242)
Gestion de sociétés	2 448	1 757	(691)
Services d'enseignement	2 038	2 100	62
Adm. publiques	1 672	1 411	(261)
Extrac. min., pétrole	398	293	(105)
Services publiques	137	107	(30)

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2007 et Desjardins, Études économiques

La réorganisation de la production agricole vers un mode plus industriel a réduit le nombre de fermes. Selon les critères du Registre des entreprises, on dénombrait 13 011 PME en 2007, soit 1 438 de moins qu'en 2000. Par contre, selon le Recensement de l'agriculture de Statistique Canada, on comptait près de 30 000 fermes au Québec en 2006. Bien que l'estimation du nombre d'exploitations passe du simple au double selon la source consultée, la tendance observée, dans les deux banques de données, est sans équivoque. La réduction du nombre d'entreprises est réelle et elle est approximativement de 300 par année depuis le début de la décennie. Bien sûr, les acquisitions sont au nombre des facteurs qui ont une influence sur la réduction des entreprises agricoles, mais l'absence de relève, la difficulté de recrutement des travailleurs et les conditions difficiles liées à certaines productions (porc et bœuf notamment) ont incité plusieurs à lancer la serviette.

Le commerce de gros a aussi perdu des joueurs. La réorganisation de la distribution dans quelques secteurs (meubles notamment) et l'arrivée des méga-chaînes ont bouleversé ce secteur qui est passé de 14 101 à 12 784 PME de 2000 à 2007.

L'envolée du huard n'a pas touché que le secteur manufacturier. Le secteur de l'hébergement et de la restauration en a aussi subi les contrecoups. En plus de lutter contre la force de notre devise, il a subi la désaffection des touristes étrangers. Suite aux événements du 11 septembre 2001, les Américains sont demeurés reclus pour quelques années. À cela se sont ajoutés la courte récession américaine de 2001 qui a limité les voyages d'affaires ainsi que l'épisode du SRAS en 2003 à Toronto qui a eu des échos négatifs sur toutes les destinations canadiennes. Le nombre de PME d'hébergement et de restauration est passé de 18 609 au début de la décennie à 17 526 en 2007 : une perte nette de 1 137 PME. La restauration connaît un taux de faillite élevé et les chiffres présentés ici ne traduisent pas la forte activité de création et de disparition d'entreprises qui caractérise ce secteur. Aux problèmes mentionnés

précédemment se greffe la difficulté de recrutement de la main-d'œuvre. Les horaires, la rémunération et les conditions de travail en rebutent plus d'un. Les candidats potentiels se font courtiser par de multiples employeurs à l'heure actuelle. Le vieillissement de la main-d'œuvre et le déploiement de nouvelles chaînes de restauration rapide (Taco Bell, Scores, Boston Pizza, etc.) bousculeront ce secteur au cours des prochaines années.

De toute évidence, la disparition des entreprises n'est pas attribuable uniquement au vieillissement des entrepreneurs et aux problèmes de relève des gestionnaires, même s'il s'agit d'une bonne partie de l'équation. Soulignons également qu'un peu plus de 50 % des nouvelles entreprises disparaissent dans les cinq premières années et qu'il en est ainsi pour 20 % de celles qui restent dans les cinq années suivantes. Si ces entreprises sont créées dans des conditions économiques contraignantes, comme celles du début des années 2000, ce pourcentage peut être revu à la hausse. De plus, l'imbrication croissante des économies amène des occasions d'affaires, mais elle met également en concurrence. Bref, la « main invisible » dont parlait Adam Smith (célèbre économiste anglais), ou, si on adopte une vision moins romantique des choses, les forces du marché jouent à plein depuis le début de la décennie. À ce jeu, nous avons fait des gains et des pertes depuis 2000. Le solde est négatif et continuera de l'être compte tenu de la conjoncture actuelle et des tendances démographiques en présence. Pour agir, il importe de savoir où se localisent les pertes et les gains d'entreprises sur le territoire québécois.

QUAND LA POPULATION VA, LA PME VA ?

L'examen des données sur une base régionale révèle des disparités importantes. Les données pour les régions québécoises sont disponibles jusqu'en 2006. Elles ont été compilées par l'Institut de la statistique du Québec à partir du Registre des entreprises de Statistique Canada. Des 17 régions admi-

Tableau 7 – Principaux produits pour lesquels le Québec enregistre des pertes de compétitivité aux États-Unis entre 1991 et 2004

<i>Produits selon la classification type du commerce international (CTCI) (en milliers de \$)</i>	<i>Gains ou pertes de compétitivité par rapport à l'ensemble des pays</i>	<i>Principales pertes de compétitivité à l'avantage de la Chine</i>
Machines et appareils électriques - n.d.a.	(5 870 115)	(1 449 673)
Papiers, cartons et produits dérivés	(2 511 487)	(564 441)
Équipements de télécommunication	(325 828)	(305 449)
Meubles	317 276	(301 728)
Machines de bureau et de traitement automatique	(361 022)	(260 427)
Articles manufacturés en métal - n.d.a.	275 428	(243 612)
Transactions spéciales	(2 918 082)	(213 101)
Articles divers manufacturés	519 636	(207 473)
Métaux non ferreux	(826 092)	(128 800)
Houilles, cokes et briquettes	(384 299)	(127 049)
Total des 15 principaux produits	(10 960 036)	(4 140 092)
Total	(3 592 519)	(4 235 113)

Sources : MDEIE, OCDE, Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

nistratives que compte le Québec, ce sont celles en périphérie de Montréal qui ont augmenté le nombre d'entreprises sur leur territoire entre 2000 et 2006. Rappelons que l'ensemble québécois connaissait une diminution du nombre total d'entreprises durant la même période (tableau 8).

Tableau 8
Évolution du nombre de PME*

Régions administratives	Entreprises		Évolution
	2000	2006	2000-2006
	Nombre	Nombre	Nombre
Bas-Saint-Laurent	8 545	7 622	(923)
Saguenay– Lac-Saint-Jean	8 986	7 787	(1 199)
Capitale-Nationale	18 831	17 710	(1 121)
Mauricie	8 232	7 342	(890)
Estrie	9 701	9 061	(640)
Montréal	59 213	53 790	(5 423)
Outaouais	6 685	6 566	(119)
Abitibi-Témiscamingue	5 316	4 532	(784)
Côte-Nord	3 105	2 630	(475)
Nord-du-Québec	768	761	(7)
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	4 315	3 803	(512)
Chaudière-Appalaches	14 223	13 119	(1 104)
Laval	9 727	9 726	(1)
Lanaudière	11 820	12 104	284
Laurentides	14 209	15 143	934
Montérégie	38 696	37 843	(853)
Centre-du-Québec	8 765	8 135	(630)
Ensemble du Québec	231 137	218 427**	(12 710)
Régions ressources	39 267	34 477	(4 790)
Régions centrales	39 374	36 881	(2 493)
Capitale-Nationale	18 831	17 710	(1 121)
Montréal	59 213	53 790	(5 423)
Périphérie Montréal	74 452	74 816	364

* 1 à 199 emplois

** Le total est plus élevé que la somme des parties, en raison de la non-répartition d'un certain nombre d'entreprises entre les régions.

Note : Les données sont en date de décembre 2000 et décembre 2006.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Les rangs des PME (1 à 199 emplois) ont été décimés partout en province sauf dans Lanaudière et dans les Laurentides. Durant la période 2000-2006, la population québécoise a augmenté de 4 %, alors que la croissance démographique était de 10,6 % dans Lanaudière et de 11,8 % dans les Laurentides. Quand la population va, la PME va ? On serait tenté de le croire... Cependant, ce n'est pas le seul critère qui joue. À preuve, la région administrative de Montréal (le territoire de l'Île de Montréal) a connu une croissance de sa population de 2,2 % pour la période considérée. En parallèle, le nombre de PME a diminué de 9,2 %. Malgré une augmentation de la population, on dénombre environ 5 400 entreprises en moins dans la métropole entre 2000 et 2006.

En fait, il serait plus juste de dire « quand la population croît rapidement, la PME a des chances d'émerger ». Par extension,

lorsque la population diminue, les entreprises plient bagage : cette assertion a déjà été observée à maintes reprises. C'est précisément ce qui s'est produit entre 2000 et 2006, notamment dans les régions ressources qui ont perdu un peu plus de 12 % de leurs PME (entre 4 700 et 4 800 entreprises de 1 à 199 employés) (tableau 8). Cependant, il serait simpliste de ramener la diminution du nombre de PME uniquement à la question démographique dans les régions ressources. Cela limiterait l'analyse à une seule dimension. On sait que les entreprises forestières et de sciage sont pratiquement toutes localisées dans ces régions et leurs difficultés expliquent bon nombre de fermetures. De même, l'activité agricole est également présente, mais pas de façon exclusive, dans ces régions. La pêche côtière et dans l'estuaire, qui est également pratiquée dans les régions ressources, n'est plus ce qu'elle était, ce qui provoque graduellement la disparition d'entreprises. Ces événements tendent à accentuer le dépeuplement des régions et à provoquer la désaffectation des entreprises locales.

Dans les régions centrales¹ et de l'Outaouais, le bilan est négatif entre 2000 et 2006. On compte près de 2 500 PME en moins, une baisse de 6,3 %. Les secteurs agricole et manufacturier ont perdu des joueurs, mais c'est dans les services que les pertes sont les plus lourdes. Durant cette période, la croissance de la population a été légèrement supérieure à la moyenne québécoise (respectivement 4,4 % et 4,0 %). Si on découpe la croissance entre les régions centrales (Chaudière-Appalaches, Estrie et Centre-du-Québec) et l'Outaouais, l'augmentation de la population était de 3,4 % pour le premier groupe et de 8,7 % pour l'Outaouais.

LE SECTEUR MANUFACTURIER : LES PERTES LES PLUS LOURDES SE RETROUVENT À MONTRÉAL

De 2000 à 2007, l'importance relative des PME manufacturières québécoises localisées dans la région administrative de Montréal (l'Île de Montréal) est passée de 32,2 % à 28,3 %. C'est également sur l'Île que l'on comptait la plus grande concentration d'ateliers de confection et d'habillement, deux secteurs qui ont subi tout un revers avec l'ouverture des frontières et la baisse des protections tarifaires dans les années 2000. En fait, le bilan des créations et des pertes de PME manufacturières montréalaises s'établit ainsi : perte de 23,2 % des entreprises manufacturières en affaires en 2000. Ce constat est nettement plus sombre que celui de la moyenne québécoise qui s'établissait autour de 13 %.

Cependant, Montréal n'a pas l'exclusivité en ce qui a trait aux pertes de PME manufacturières. Les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale ont aussi encaissé des reculs (respectivement -212, ou 7,2 % des PME et -112, ou 9,8 % des PME) durant la même période. Toutes les régions québécoises ont subi des pertes de PME, à l'exception des Laurentides qui conserve le même niveau en 2000 et 2006.

On a enregistré des pertes de PME du secteur primaire dans toutes les régions du Québec durant la période 2000 à 2006. Le secteur agricole est en train de se redéfinir et cela bouscule les façons de faire à la ferme, mais également sur le territoire québécois. La Montérégie, Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec comptent le plus grand nombre d'exploitations agricoles et ne sont pas des régions ressources. Elles ont encaissé, à elles seules, 40 % des pertes de PME dans le secteur primaire. À cela s'ajoutent des pertes dans le Bas-St-Laurent et au Saguenay-Lac-St-Jean qui sont estimées respectivement à 10,6 % et 15,5 % des PME régionales dans l'industrie primaire. Dans le cas de ces deux régions, on inclut des PME du secteur forestier qui ont dû faire face à la fois à une baisse de la demande, un effondrement des prix et à une réduction de la coupe de la possibilité forestière.

Le nombre de PME du secteur des services a diminué à la grandeur du territoire québécois, à l'exception des régions de Laval et des Laurentides, entre 2000 et 2006. Ce constat ne surprendra personne compte tenu de la hausse élevée de la population dans la couronne nord de Montréal, particulièrement dans ces deux régions. De son côté, le secteur de la construction a fait les gains les plus substantiels là où l'activité domiciliaire a été plus frénétique. Les trois championnes sont les Laurentides, avec plus de 600 nouvelles PME dans le secteur de la construction, la Montérégie (plus de 500) et Lanaudière (plus de 400).

En résumé, l'accroissement du nombre de PME s'est fait sentir dans la région périphérique de Montréal ; plus précisément dans les régions des Laurentides et de Lanaudière. Ceci n'exclut pas la création d'entreprises ailleurs au Québec, mais dans les autres régions administratives, le nombre de fermetures (de fusions dans certains cas) l'a emporté sur la création de nouvelles entreprises. À ce palmarès, Montréal est en tête, suivi du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et de l'Abitibi-Témiscamingue. Fait à noter, le nombre d'emplois salariés a augmenté et non diminué durant cette période.

DE QUOI FAUT-IL S'INQUIÉTER ?

La diminution du nombre de PME est-elle un désastre pour l'économie québécoise ? Pas à court terme, si on considère le marché du travail, notamment la création d'emplois importante survenue au Québec depuis le début de la décennie. On assiste véritablement à une « relève de la garde ». Les emplois du secteur primaire et secondaire sont en diminution au profit des emplois dans le secteur tertiaire.

Néanmoins, il faut demeurer vigilant. Si la démographie nous a bien servi jusqu'à date, elle risque de nous jouer des tours à brève échéance : voici comment. On observe que le taux de remplacement, soit le nombre de personnes en âge d'entrer sur

le marché du travail (les 20 à 29 ans) divisé par le nombre de personnes susceptibles de se retirer du marché du travail (les 55 à 64 ans) diminue. Il pourrait être inférieur à 100, le niveau d'équilibre, autour de 2010 à 2012. Cependant, il faut être prudent dans l'interprétation de ces données. Avec l'augmentation de l'espérance de vie et la croissance appréciable du taux de participation au marché du travail des 55 ans et plus (voir dossier précédent) la perspective change quelque peu. L'imminence de la catastrophe appréhendée par certains analystes tend à prendre un caractère moins dramatique. Elle demeure néanmoins préoccupante.

Certains secteurs sont plus à risque parce qu'ils requièrent un fort investissement en argent et en temps : ce sont, en quelque sorte, des barrières à l'entrée. Le secteur agricole est un de ceux-là. La problématique de l'agriculture est bien documentée et fait l'objet d'une attention particulière. Cela ne signifie pas que toutes les embûches sont levées pour autant. Aux contraintes monétaires s'ajoute un horaire de travail très particulier qui n'entache pas tout le monde. D'autres secteurs sont plus exposés en raison des conditions de travail rudes : le travail en forêt et dans les mines entre dans cette catégorie. Très souvent, les exigences dépassent l'exécution même des tâches : elles nécessitent l'éloignement des milieux urbains en plus des horaires de travail atypiques. Les difficultés de recrutement sont réelles et continueront de l'être.

Tableau 9 – Évolution du nombre de microentreprises*

Régions administratives	Microentreprises		Évolution
	2000	2006	2000-2006
	Nombre	Nombre	Nombre
Bas-Saint-Laurent	6 325	5 723	(602)
Saguenay– Lac-Saint-Jean	6 095	5 439	(656)
Capitale-Nationale	12 047	11 487	(560)
Mauricie	5 782	5 245	(537)
Estrie	6 782	6 477	(305)
Montréal	34 419	34 210	(209)
Outaouais	4 520	4 566	46
Abitibi-Témiscamingue	3 720	3 223	(497)
Côte-Nord	2 039	1 778	(261)
Nord-du-Québec	448	485	37
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	3 141	2 941	(200)
Chaudière-Appalaches	10 251	9 638	(613)
Laval	6 251	6 543	292
Lanaudière	8 438	8 874	436
Laurentides	9 744	10 764	1 020
Montérégie	26 310	26 737	427
Centre-du-Québec	6 186	5 944	(242)
Ensemble du Québec	152 498	150 633	(1 865)

* 1 à 4 emplois

Note : Les données sont en date de décembre 2000 et de décembre 2006.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

À un autre titre, le secteur de la restauration est également exposé à un manque de main-d'œuvre. Les heures irrégulières, la cadence imposée et la rémunération sont au nombre des doléances des travailleurs de l'industrie.

COMME LA MAIN-D'ŒUVRE JEUNE SERA TRÈS RECHERCHÉE, ELLE SERA TRÈS COURTISÉE...

La main-d'œuvre sera vraisemblablement moins disponible ou intéressée à créer de nouvelles entreprises. Le phénomène de vieillissement de la population a déjà été observé au cours des années 1990, alors que le taux de création d'entreprises était moins élevé qu'au cours des années 1980 (respectivement 12 % et 20 %). Le taux sera d'autant plus bas que le nombre de postes disponibles sera élevé en raison des retraites des baby-boomers. Selon les estimations d'Emploi-Québec, 440 000 emplois seront disponibles entre 2006 et 2010 suite aux départs à la retraite. Ces plans seront-ils revus à la baisse compte tenu de la participation plus grande au marché du travail des 55 ans et plus ? C'est possible.

Certains analystes estiment que les Québécois créent des entreprises par nécessité économique². Dans la mesure où les offres d'emploi pullulent, ils seront moins tentés de démarrer leur propre entreprise. On peut considérer cet argument comme un frein à l'entrepreneuriat. Néanmoins, il y aura toujours des gens qui voudront être maître d'œuvre de leurs projets et d'autres qui souhaiteront être leur propre patron. On devine cependant que ce facteur jouera davantage dans les milieux où la population vieillit plus rapidement, puisque le taux de démarrage des entreprises est nettement plus élevé chez les moins de 35 ans.

DES SOLUTIONS ?

Il existe des moyens pour contrer la perte des PME et des emplois qui y sont rattachés. Ces moyens sont connus et doivent être utilisés en conjonction les uns avec les autres. Ils ne sont pas une panacée à tous les maux, mais ils ont l'avantage de pouvoir être mis en œuvre à court terme.

Il faut garder les gens au travail plus longtemps : ainsi, ils accomplissent leur boulot et ils peuvent transmettre l'expertise aux plus jeunes dans les entreprises : en fait, ils préparent la relève. Un autre moyen réside dans les mains de nombreux acteurs (gouvernements, institutions financières, universités, notaires, avocats, conseillers en ressources humaines, analystes du marché du travail, etc.) qui doivent véhiculer le message de la relève des entrepreneurs et développer des outils d'accompagnement. De nombreuses ressources sont déjà en place, cependant, le message ne semble pas toujours passer. Il est vrai qu'il peut être odieux de rappeler à quelqu'un qu'il devra laisser sa place un jour ou l'autre, mais il ne faut pas lâcher la bride. Le Québec a besoin d'entreprises, tant des PME que des grandes, pour assurer sa prospérité. Les grandes sociétés ont d'abord été petites, puis sont devenues de taille moyenne.

Pour qu'elles aient une chance de devenir moyennes, puis grandes, il faut s'assurer qu'on « passe le relais » dans la haute direction. Par ailleurs, un groupe de travail sur la gouvernance des PME au Québec, présidé par Michel Audet, ancien ministre des Finances du Québec a été mis sur pied en décembre 2007. Le groupe formé d'une quinzaine d'experts devrait remettre son rapport à la fin d'avril 2008.

Mettre les jeunes dans un contexte d'apprentissage de l'entrepreneuriat est un autre moyen de susciter des vocations d'entrepreneurs. Favoriser davantage les échanges entre les gens d'affaires qui remportent des succès et la relève qui aspire à bâtir et faire croître des entreprises sont au nombre des stratégies à promouvoir.

Par ailleurs, on ne peut mettre de côté les entreprises déjà en place et qui luttent pour leur survie. Les entrepreneurs comme les gouvernements doivent favoriser les gains de productivité. Ceux-ci passent par la formation de la main-d'œuvre en milieu de travail et par le rehaussement des investissements. À ce chapitre, les gouvernements devraient s'assurer de fournir une éducation accessible et de qualité tout en incitant les entreprises à donner une formation continue à leurs employés. La formation des travailleurs mis à pied fait partie de l'arsenal des outils à déployer.

Par ailleurs, le soutien aux entreprises passe par un réseau d'infrastructures publiques suffisantes et de qualité. Il réside également dans l'abolition de la taxe sur le capital pour les entreprises de tous les secteurs de l'économie.

Les entreprises qui font face à un départ éventuel du propriétaire doivent être accompagnées dans leur transition vers une nouvelle génération d'entrepreneurs. En parallèle, il faut prendre les moyens pour susciter le développement de nouvelles firmes. Un taux de création d'entreprises en baisse handicape notre capacité à nous renouveler et à innover grâce au jeu de la concurrence. Ceci se traduit par moins de naissance d'entreprises. C'est d'autant plus important dans un contexte de mondialisation des échanges où l'on cherche à se différencier afin de garder nos parts de marché et, ultimement, nos emplois.

Joëlle Noreau
Économiste principale

avec la collaboration de **Louis Gagnon**
Économiste

¹ Régions centrales : Mauricie, Estrie et Chaudière-Appalaches

² Nathaly Riverain, du programme Global Entrepreneurship Monitor Global Entrevue dans Jobboom Magazine, édition juin 2004.

VITRINE INTERPROVINCIALE

Où se situe le royaume de la PME au Canada ?

Le Canada compte environ un million de PME et la très grande majorité d'entre elles se retrouvent dans quatre provinces. On a déjà fait courir le bruit que le Québec était le « royaume de la PME » ; à la lumière des informations disponibles sur les autres provinces, on constate que ce titre pourrait être disputé par d'autres, et ce, pour diverses raisons.

LES QUATRE TÉNORS DE LA PME

Quatre provinces canadiennes comptent à elles seules plus de 80 % des entreprises et des PME au Canada. L'Ontario cumule 33 % d'entre elles, le Québec environ 23 % et la Colombie-Britannique et l'Alberta comptent chacune pour approximativement 14 %. La part de l'Alberta tend à s'accroître avec l'effervescence dans le secteur pétrolier. Les occasions de se lancer en affaires sont nombreuses dans l'Ouest du pays.

Il est difficile de comparer l'apport des PME au PIB de l'économie de chacune des provinces. Toutefois, une mesure a été établie par le Service statistique de la Colombie-Britannique¹, pour les petites entreprises comptant moins de 50 employés ou exploitées par un travailleur indépendant qui n'a aucun employé rémunéré (tableau 10). Une moyenne établie pour la période 1993 à 2005 permet d'observer que la part du PIB attribuable aux petites entreprises est de 23,9 % au Canada. La Colombie-Britannique affiche une moyenne de 28,6 %, un taux qui est passé de 32 % en 1993 à 26 % en 2004 et 2005. Les taux les plus bas ont été observés à Terre-Neuve, en Ontario et au Manitoba. Alors que les taux québécois, ontariens, nouveaux-écossais, nouveaux-brunswickois et manitobains ont été relativement stables de 1993 à 2003, ils ont diminué de façon importante un peu partout, surtout à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Tableau 10 – Contribution au PIB des entreprises de moins de 50 employés

Moyenne 1993 à 2005	En %
Provinces	
Terre-Neuve	18,0
Île-du-Prince-Édouard	28,4
Nouvelle-Écosse	24,1
Nouveau-Brunswick	23,9
Québec	25,0
Ontario	22,0
Manitoba	22,5
Saskatchewan	25,1
Alberta	23,9
Colombie-Britannique	28,6
Canada	23,9

Note : Entreprises de moins de 50 employés ou exploitées par un travailleur indépendant qui n'a aucun employé rémunéré.

Source : Service statistique de la Colombie-Britannique, extrait de « Principales statistiques relatives aux petites entreprises » d'Industrie Canada, édition de janvier 2008.

DES DIFFÉRENCES CHEZ LES 55 ANS ET PLUS

On note qu'au Canada, la proportion des entrepreneurs de 55 ans et plus tend à augmenter de 2002 à 2007. Elle est passée de 22,7 % à 26,6 %, réduisant d'autant la catégorie des 25 à 54 ans. Un peu partout au pays, la proportion des 45 à 64 ans est passée d'un peu moins de 50 % à un peu plus de 50 % durant la période. Le Québec, l'Ontario et l'Alberta s'inscrivent dans cette tendance.

Si on considère les 55 ans et plus, on s'aperçoit que la proportion d'entrepreneurs de cette catégorie n'a pas réellement augmenté dans le total ontarien au cours des années 2002 à 2007 : elle est demeurée autour de 25 % à 26 %. Elle s'est accrue de 20,5 % à 26,9 % au Québec et elle a progressé en Alberta de 19,9 % à environ 24 % en 2007. Cependant, l'Alberta se différencie par l'apport des 15 à 24 ans qui ne comptaient que pour 0,1 % des entrepreneurs en 2002 et qui en représentaient 1,5 % en 2007. L'effervescence entourant l'exploitation pétrolière et gazière a offert de nouvelles possibilités.

Dans toutes les provinces, le taux d'activité et le taux d'emploi des travailleurs de 55 ans et plus ont augmenté, notamment depuis la fin des années 1990 (tableau 11). Ceci concorde avec la croissance des entrepreneurs de 55 ans et plus. Malgré l'apport de jeunes travailleurs grâce à l'immigration interprovinciale, les 55 ans et plus sont très présents sur le marché du travail albertain. Alors que les taux d'activité et d'emploi moyens au Canada s'établissaient autour de 33 % et

Tableau 11 – Taux d'activité et taux d'emploi des 55 ans et plus

En 2007	Taux activité	Taux emploi
Provinces		
Terre-Neuve	26,8	23,0
Île-du-Prince-Édouard	36,1	32,2
Nouvelle-Écosse	28,7	26,8
Nouveau-Brunswick	29,5	27,5
Québec	29,3	27,5
Ontario	34,4	32,8
Manitoba	35,0	33,8
Saskatchewan	36,7	35,6
Alberta	43,5	41,4
Colombie-Britannique	33,2	32,0
Canada	33,3	31,7

Sources : Statistique Canada, EPA et Desjardins, Études économiques

31,7 % en 2007, ils étaient respectivement de 43,5 % et 41,4 % en Alberta (tableau 11). Cette dernière a toujours affiché des taux supérieurs à la moyenne canadienne depuis 1976. Cependant, depuis la fin des années 1990, l'écart avec la moyenne tend à croître de façon appréciable.

L'OUEST, CHAMPION DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES ?

Les données publiées par Statistique Canada sur « La dynamique des entreprises² » permettent de calculer le taux de création ainsi que le taux de disparition des entreprises. L'organisme s'est donné quatre catégories d'entreprises (tableau 12). On constate que c'est dans la petite entreprise que le dynamisme est le plus fort. Peu importe la période considérée, ce taux dépasse largement toutes les autres catégories. On observe que ce sont l'Alberta et la Colombie-Britannique qui ont les taux les plus élevés et que le Québec se fait barber dans pratiquement toutes les catégories.

En parallèle, on peut calculer le taux de disparition. Les données n'étant disponibles que jusqu'en 2003, la moyenne cinq ans est calculée à compter de 1999 (tableau 13). On constate également que le Québec et l'Ontario se font dépasser par l'Alberta et la Colombie-Britannique (0 à 19 employés). Bref, là où l'activité de création est la plus dynamique, se trouve le taux de mortalité le plus élevé. Les tentatives plus nombreuses se soldent par un nombre d'insuccès plus élevé. Le taux de mortalité est corrélé avec le taux de création.

On note également que l'écart entre les taux de création et de mortalité entre les différentes catégories d'entreprises est plus bas au Québec qu'en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Pour la période 1999 à 2003, par exemple, pour les entreprises de 0 à 19 employés, l'écart entre le taux de création et de disparition est de 0,4 % au Québec alors qu'il est de 2,0 % en Ontario, de 2,8 % en Alberta et de 1,5 % en Colombie-Britannique.

Tableau 12 Taux de création d'entreprises

Moyenne 5 ans 2000-2004 - En %
Taille d'entreprises selon le nombre d'employés

	0-19	20-99	100-499	500 +
Québec	12,4	1,6	0,8	0,4
Ontario	14,8	2,2	1,2	0,4
Alberta	15,9	2,0	0,9	0,3
Colombie-Britannique	15,2	1,9	0,8	0,3
Canada	14,6	2,1	1,1	0,6

Sources : Statistique Canada, La dynamique des entreprises et Desjardins, Études économiques

Tableau 13 Taux de disparition d'entreprises

Moyenne 5 ans 1999-2003 - En %
Taille d'entreprises selon le nombre d'employés

	0-19	20-99	100-499	500 +
Québec	12,0	2,1	1,7	0,6
Ontario	12,8	2,2	1,3	0,6
Alberta	13,1	2,0	1,1	0,3
Colombie-Britannique	13,7	1,8	1,0	0,7
Canada	13,1	2,1	1,5	0,7

Sources : Statistique Canada, La dynamique des entreprises et Desjardins, Études économiques

Fait intéressant à noter, la croissance de la population durant la période 2001 à 2006 a été de 4,3 % au Québec, 6,6 % en Ontario, 10,6 % en Alberta et 5,3 % en Colombie-Britannique. La croissance démographique plus vigoureuse, alliée à une conjoncture économique plus favorable, a joué assurément en faveur de la croissance des entreprises dans l'ouest.

Un coup d'œil aux données du secteur manufacturier révèle que, partout au Canada, le taux de création d'entreprises manufacturières a diminué entre les périodes 1995-1999 et 2000-2004. C'est en Ontario qu'il est le plus bas pour la seconde période, avec un taux de 7,8 % (8,4 % au Québec, 9,2 % en Alberta et 9,6 % en Colombie-Britannique). Le taux de disparition a aussi diminué et c'est également en Ontario qu'il est le plus bas. Toutefois, l'écart entre les deux taux est négatif dans les quatre provinces, ce qui illustre bien les difficultés du secteur manufacturier rencontrées partout au pays.

Bref, l'essor de la PME n'est pas l'apanage exclusif du Québec. Au cours des dernières années, l'ouest s'est illustré par le dynamisme de son économie, de sa population et par la multiplication des PME. La hausse des prix du pétrole brut soutiendra l'activité d'exploration et d'exploitation des réserves pétrolières. Cependant, la croissance de l'économie sera moins spectaculaire que celle qui a été enregistrée au cours des dernières années. De même, l'augmentation de la population sera moins rapide. Tant et aussi longtemps que le Québec et l'Ontario feront face à des conditions économiques contraignantes (dollar élevé, concurrence très vive et forte dépendance des exportations internationales vers les États-Unis) et que les prix de l'énergie demeureront élevés, l'Alberta demeurera encore la championne de la création d'entreprises au Canada.

Joëlle Noreau
Économiste principale

¹ Industrie Canada, Principales statistiques relatives aux petites entreprises, janvier 2008, p.27

² Statistique Canada, La dynamique des entreprises au Canada 2003, publié en 2006, no. 61-534-XIF au Catalogue.

TABLEAUX DE PRÉVISIONS

Tableau 14 Canada : principaux indicateurs économiques

	2005	2006	2007	2008p	2009p
Moyenne annuelle en % (sauf si indiqué)					
Produit intérieur brut réel*	3,1	2,8	2,7	1,3	2,1
Dépenses personnelles	3,8	4,2	4,7	5,2	4,6
Construction résidentielle	3,5	2,1	3,2	3,2	1,2
Investissement des entreprises	10,8	9,9	4,4	5,6	5,4
Variation des stocks (G\$)	13,5	10,2	10,8	16,4	11,4
Dépenses publiques	3,2	3,9	3,7	5,4	3,6
Exportations	2,2	0,7	0,9	(4,7)	(0,1)
Importations	7,5	5,0	5,7	7,6	5,0
Demande intérieure finale	4,5	4,7	4,3	5,0	4,0
Autres indicateurs					
Revenu personnel disponible réel	2,6	4,9	4,0	4,6	3,5
Rémunération hebdomadaire	3,2	3,0	3,2	3,3	2,6
Emploi	1,4	1,9	2,3	1,7	1,3
Taux de chômage (en %)	6,8	6,3	6,0	6,0	5,9
Mises en chantier (en milliers)	225,5	227,4	228,3	216,5	197,0
Profits des entreprises** (1)	11,9	5,0	5,8	1,2	4,1
Taux d'épargne personnelle (en %)	1,6	2,3	1,5	0,9	0,2
Taux d'inflation global (1)	2,2	2,0	2,2	1,9	1,3
Taux d'inflation de base*** (1)	1,6	1,9	2,1	1,3	1,1
Solde budgétaire fédéral (G\$) (2)	2	8,5	10,6	7,0	10,8
Solde au compte courant (G\$)	27,9	23,6	14,2	(21,3)	(36,0)

p : prévisions

* \$ 2002 ** Avant impôts *** Excluant aliments et énergie (1) Glissement annuel (2) Comptes nationaux

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Desjardins, Études économiques

Tableau 15 Québec et Ontario : comptes nationaux

	2005	2006	2007p	2008p	2009p
Moyenne annuelle en % (sauf si indiqué)					
Québec					
Produit intérieur brut réel	2,0	1,7	2,4	1,2	1,9
Dépenses personnelles	3,1	3,0	3,7	3,2	3,4
Construction résidentielle	(0,8)	(1,1)	6,5	2,2	(0,1)
Investissement des entreprises	(3,0)	7,6	7,1	7,4	4,8
Variation des stocks (G\$)	2,9	1,5	1,0	1,6	0,9
Dépenses publiques	2,0	2,8	4,1	5,1	3,7
Exportations	3,0	1,7	(1,5)	(2,7)	0,9
Importations	4,4	3,2	1,7	3,0	3,1
Demande intérieure finale	1,9	3,0	4,1	4,0	3,4
Ontario					
Produit intérieur brut réel	2,9	2,1	2,1	0,5	1,5
Dépenses personnelles	3,6	3,5	3,7	4,6	4,1
Construction résidentielle	1,8	1,1	0,7	0,4	(0,3)
Investissement des entreprises	7,8	11,0	7,7	6,7	4,7
Variation des stocks (G\$)	3,6	3,3	7,1	12,0	10,0
Dépenses publiques	3,1	3,7	2,5	3,6	3,1
Exportations	2,2	(0,2)	1,1	(2,6)	0,6
Importations	3,9	2,7	4,2	4,7	3,3
Demande intérieure finale	3,7	4,1	3,6	4,4	3,7

p : prévisions

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Tableau 16

Les régions : progression du PIB en dollars courants

	2005	2006	2007p	2008p	2009p
Variation annuelle en %					
Bas-Saint-Laurent	2,4	3,6	3,8	2,6	2,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,2	4,1	5,0	3,3	2,1
Capitale-Nationale	4,8	4,2	4,8	3,5	2,6
Mauricie	4,3	3,4	2,2	2,0	2,0
Estrie	2,8	3,4	3,1	3,7	2,5
Montréal	3,3	4,6	3,4	3,4	3,8
Outaouais	3,9	4,5	3,5	2,6	3,1
Abitibi-Témiscamingue	6,8	2,6	7,1	8,5	3,9
Côte-Nord	9,2	2,8	0,4	2,6	2,3
Nord-du-Québec	6,8	2,5	18,3	4,5	4,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,1	3,4	3,9	5,4	2,2
Chaudière-Appalaches	3,4	3,3	5,0	2,3	2,1
Laval	4,8	4,7	4,0	2,8	3,6
Lanaudière	6,1	4,1	3,9	4,3	4,1
Laurentides	6,0	4,7	4,1	3,4	3,0
Montérégie	3,9	4,4	5,1	4,4	3,6
Centre-du-Québec	5,0	3,7	4,2	2,6	2,8
Ensemble du Québec	4,0	4,2	4,1	3,5	3,3

p : prévisions

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Tableau 17

Canada : principaux indicateurs financiers

Fin de période en %	2007				2008				2009			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2p	T3p	T4p	T1p	T2p	T3p	T4p
Taux directeurs												
Fonds à un jour	4,25	4,25	4,50	4,25	3,50	2,75	2,50	2,75	3,25	3,50	3,50	4,00
Taux préférentiel	6,00	6,00	6,25	6,00	5,25	4,50	4,25	4,50	5,00	5,25	5,25	5,75
Taux hypothécaires												
1 an	6,40	6,80	6,95	7,25	7,00	6,15	6,10	6,10	6,15	6,20	6,15	6,20
5 ans	6,50	7,25	7,15	7,55	7,15	6,75	6,70	6,80	6,85	6,75	6,75	6,90
Bons du Trésor												
3 mois	4,18	4,43	3,98	3,83	1,88	2,20	2,65	3,10	3,35	3,55	3,75	4,15
Obligations fédérales												
5 ans	4,01	4,56	4,21	3,87	2,91	3,15	3,30	3,60	3,85	4,00	4,20	4,50
10 ans	4,11	4,55	4,34	3,99	3,43	3,55	3,70	3,90	4,05	4,15	4,40	4,70
Dollar canadien												
Dollar américain (CAD/USD)	0,8669	0,9389	1,0056	1,0021	0,9748	0,9700	1,0000	1,0250	1,0000	0,9800	1,0200	1,0500
Marché boursier canadien												
Indice S&P/TSX	Résultat : 13 833 (+7,2 %)				Cible : 14 250 (+3,0 %) (fourchette : de 12 550 à 14 750)				Cible : 15 675 (+10,0 %) (fourchette : de 14 175 à 16 675)			

p : prévisions

Sources : Datastream et Desjardins, Études économiques

Tableau 18

Canada : principaux indicateurs économiques par province

	2005	2006	2007	2008p	2009p
Moyenne annuelle en % (sauf si indiqué)					
Croissance du PIB réel*	3,1	2,8	2,7	1,3	2,1
Atlantique	1,0	2,2	2,0	1,0	2,0
Québec	2,0	1,7	2,4	1,2	1,9
Ontario	2,9	2,1	2,1	0,5	1,5
Manitoba	2,7	3,2	3,0	1,7	2,0
Saskatchewan	3,5	(0,4)	3,5	2,5	2,5
Alberta	5,3	6,6	4,5	3,0	3,5
Colombie-Britannique	4,5	3,3	3,0	2,0	3,0
Taux d'inflation*	2,2	2,0	2,2	1,9	1,3
Atlantique	2,6	1,9	1,8	1,5	1,0
Québec	2,3	1,7	1,6	1,9	1,5
Ontario	2,2	1,8	1,8	1,6	1,0
Manitoba	2,7	2,0	2,0	1,8	1,4
Saskatchewan	2,2	2,1	2,8	2,5	2,0
Alberta	2,1	3,9	5,0	3,0	2,5
Colombie-Britannique	2,0	1,7	1,8	1,8	1,5
Croissance de l'emploi*	1,4	1,9	2,3	1,7	1,3
Atlantique	0,2	0,5	1,4	0,5	0,3
Québec	1,0	1,3	2,3	1,4	1,7
Ontario	1,3	1,5	1,6	1,2	0,7
Manitoba	0,6	1,2	1,6	1,5	1,0
Saskatchewan	0,8	1,7	2,1	3,0	2,0
Alberta	1,5	4,8	4,7	3,5	2,5
Colombie-Britannique	3,3	3,1	3,2	2,0	2,0
Taux de chômage*	6,8	6,3	6,0	6,0	5,9
Atlantique	10,3	9,8	9,1	9,0	9,1
Québec	8,3	8,0	7,2	7,0	6,7
Ontario	6,6	6,3	6,4	6,6	6,9
Manitoba	4,8	4,3	4,4	4,2	4,1
Saskatchewan	5,1	4,7	4,2	4,0	3,7
Alberta	3,9	3,4	3,5	3,5	3,3
Colombie-Britannique	5,9	4,8	4,2	4,0	3,8
Croissance des ventes au détail*	5,6	6,4	5,8	5,2	6,4
Atlantique	2,8	5,6	6,2	4,8	5,0
Québec	5,1	5,1	4,3	3,4	5,3
Ontario	4,8	4,1	4,0	4,6	5,9
Manitoba	5,9	4,5	9,4	6,5	6,5
Saskatchewan	5,2	6,5	12,9	9,5	8,0
Alberta	11,8	15,6	9,0	8,0	9,0
Colombie-Britannique	4,4	6,8	7,1	5,5	6,5
Mises en chantier* (milliers d'unités)	225,5	227,4	228,3	216,5	197,0
Atlantique	12,1	12,0	12,4	10,9	9,9
Québec	50,9	47,9	48,6	45,0	41,0
Ontario	78,8	73,4	68,1	67,6	59,4
Manitoba	4,7	5,0	5,7	5,3	4,5
Saskatchewan	3,4	3,7	6,0	5,5	5,0
Alberta	40,8	49,0	48,3	45,0	42,0
Colombie-Britannique	34,7	36,4	39,2	37,3	35,3

p : prévisions

* Données pour le Canada

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Desjardins, Études économiques

